



AAFP/CSF 79

ASSOCIATION de l'AIDE FAMILIALE
POPULAIRE / CSF

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

PARTIE I : ELÉMENTS DE CONTEXTE

I- Organisme gestionnaire

Adresse : AAFP-CSF 79
2 Ter Rue Jules Siegfried
79000 Niort

Tél : 05 49 79 06 16

Mail : domicile@aafp79.com

Site internet : www.aafp79.org

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Pierre Yves MARAIS

Agrément délivré par arrêté préfectoral le 22 novembre 2016 N° d'acte 79-2016-11-22-002 :

- Garde d'enfants de moins de trois ans
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans

Autorisation délivrée par le Conseil Départemental 7 juillet 2006 :

- Service d'Aide Sociale
- Personnes âgées
- Personnes handicapées

Le service est aujourd'hui également réputé autorisé pour ses activités liées aux familles fragilisées dans le cadre de sa convention avec la CAF (Loi ASV).

II- Présentation du service

L'AAFP/CSF 79 s'inscrit dans les orientations et les actions de la Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire. Cette fédération représente les associations locales auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et internationales. Elle leur apporte un soutien juridique et technique.

L'AAFP/CSF défend des valeurs d'entraide et de solidarité en répondant aux besoins des familles et des personnes dans le besoin en termes d'aide et de soutien à leur domicile et non exclusivement en termes de services.

2Ter Rue Jules Siegfried – 79000 NIORT

Tél : 05 49 79 06 16

Mail : domicile@aafp79.com

Site internet : <http://www.aafp79.org>

SIRET 78145973000052

Elle agit, avec d'autres associations, auprès des partenaires et institutions, pour faire progresser en permanence la professionnalisation des services débutée voilà plus de 60 ans.

Elle organise son action en cohérence avec l'Union Départementale CSF afin de donner plus de crédibilité et d'échos aux revendications des familles.

L'AAFP est rattachée historiquement à la Confédération Syndicale des Familles, mouvement qui défend les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics dans cinq domaines : la santé, le logement, l'éducation, la consommation et les loisirs.

Les valeurs fondamentales de l'AAFP-CSF79 reposent sur son histoire :

- **Attachement à la formule associative pour :**

- Être à l'écoute des besoins des usagers.
- Travailler dans un cadre qui exclut toute recherche de profit.
- Participer à la promotion collective et individuelle des personnes.

- **Droit au maintien à domicile** pour les personnes qui en font le choix et pour lesquelles l'association s'efforce d'offrir une gamme polyvalente de services afin de répondre aux besoins spécifiques.

- **Reconnaissance et respect de la personne aidée qui s'exprime par :**

La prise en compte et l'analyse des besoins réels de chaque demandeur quels que soient sa position sociale, son origine, sa culture ou sa religion.

Des interventions qui aident la personne à se situer comme actrice dans l'esprit de "faire avec" et non de "faire à sa place". Ceci implique la prise en considération de ses avis sur le choix du mode d'intervention ou de son déroulement et l'attention portée à ses observations exprimées spontanément ou recueillies dans une enquête annuelle de satisfaction.

Une intégration de chaque intervention dans les réseaux "préexistants" : famille, voisinage, partenaires, etc...

Une relation d'aide professionnelle dans un climat de confiance.

L'association fonctionne uniquement en qualité de prestataire de services.

Son action auprès des familles avec enfant(s) répond à deux objectifs principaux :

- Accompagner toute la famille confrontée à un événement de vie, dans le cadre d'un financement Caisse d'Allocation Familiale des Deux-Sèvres.
- Accompagner toute la famille confrontée à des difficultés sociales et/ou éducatives entrant dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Prévention. Ces interventions sont financées par le Conseil Départemental.

La demande émane soit de la famille, des travailleurs médico-sociaux, de la justice ou des structures hospitalières.

Les missions remplies par le Service PA/PH ont pour objectifs de :

- Aider aux aidants, droit au répit.
- Maintenir l'autonomie pour tous les publics accompagnés.
- Permettre à l'utilisateur individuellement ou collectivement de valoriser son potentiel.
- Travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux pour faciliter le parcours de vie des personnes et la prise en compte de ses besoins spécifiques.

Zone d'intervention : Niort et Bressuire ainsi que leurs communes environnantes.

Interventions du service : 7 jours / 7 de 8h00 à 21h00, étant précisé que les week-ends et jours fériés, le SAAD assure exclusivement les prestations de maintien à domicile (actes essentiels)

2Ter Rue Jules Siegfried – 79000 NIORT

Tél : 05 49 79 06 16

Mail : domicile@aafp79.com

Site internet : <http://www.aafp79.org>

SIRET 78145973000052

III- Contexte de l'année 2020

L'année 2020 a été une année exceptionnelle à plusieurs niveaux :

- Le contexte sanitaire qui, dès le mois de mars, a engendré de profondes modifications dans notre fonctionnement et dans les organisations du service,
- Une activité en forte baisse en raison, dans un premier temps au mois de mars d'un arrêt « brutal » de certaines prestations, puis une reprise très progressive de l'ensemble des missions,
- Un manque important de personnel : personnel placé en isolement depuis maintenant plus d'un an, peu de candidatures pour faire face aux besoins en recrutement de plus en plus important.

IV- Ressources humaines :

Organigramme : **Conseil d'Administration**

Membres du bureau	Membres du conseil
Président : Pierre-Yves MARAIS Trésorier : Jean-Paul VILLEMUR Secrétaire : Andrée MAINGUET	Marie-Madeleine BOURLEYRE Marie-Odile TARDIEU Michel BARRE Marie-Hélène BERNARD Evelyne POINT

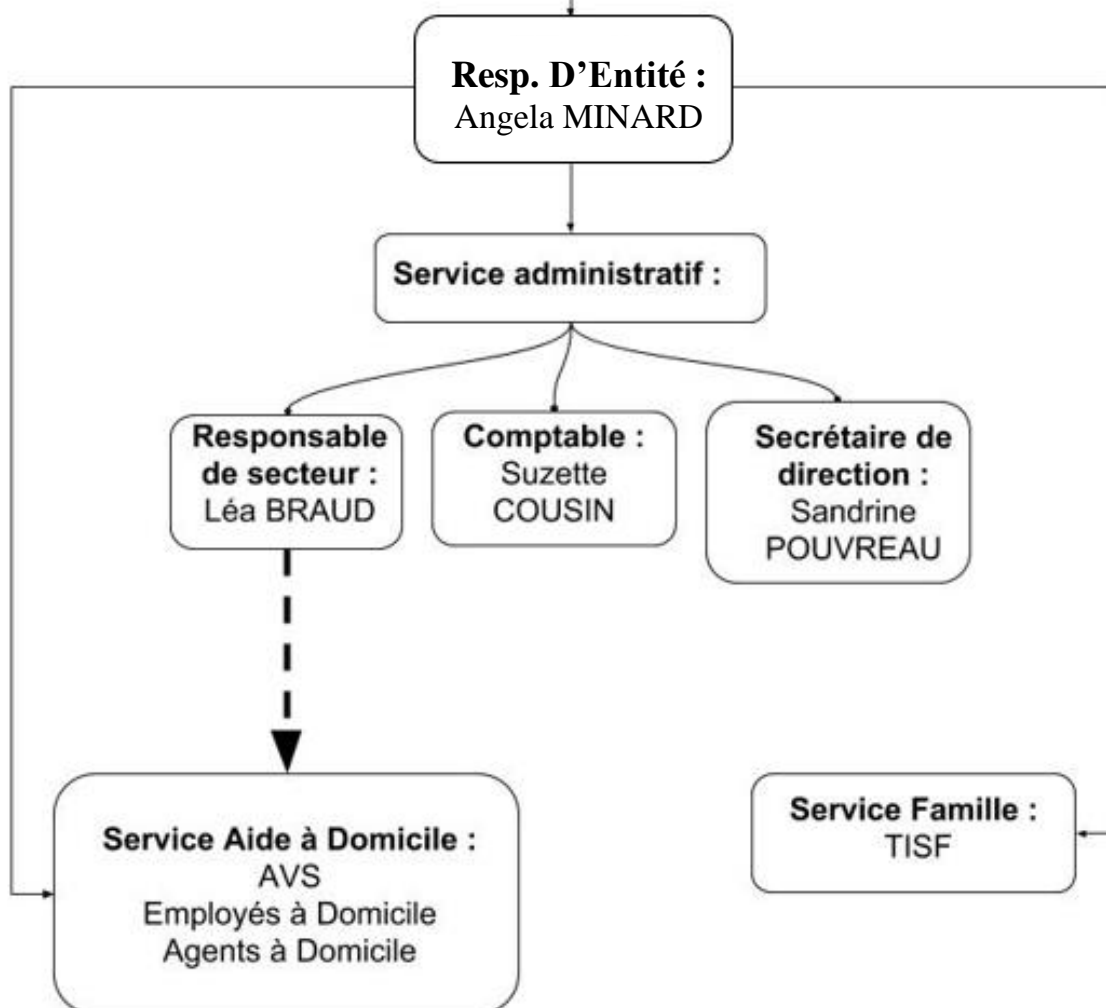


Tableau des effectifs :

LISTE DES SALARIES au 31/12/2020					
Salarié	Contrat	ETP	Date d'entrée	Type	EMPLOI
ALDXXXXXXXXXX	121,33	0,81	01/10/2007	CDI	TISF
AYRXXXXXXXXXX	86,67	0,57	31/01/2011	CDI	CAT A
BARXXXXXXXXXX	104,00	0,69	01/10/2019	CDD	TISF
BARXXXXXXXXXX	112,67	0,74	23/05/2008	CDI	CAT A
BEAXXXXXXXXXX	104,00	0,69	10/03/2015	CDI	CAT A
BEIXXXXXXXXXXX	112,67	0,74	01/08/2020	CDI	CAT A
BOZXXXXXXXXXX	104,00	0,69	01/12/2020	CDI	CAT B
BRAXXXXXXXXXXX	112,67	0,74	18/11/2013	CDI	RESP.SECT.
CAIXXXXXXXXXXX	112,67	0,74	20/06/2017	CDI	CAT B
CHOXXXXXXXXXX	73,67	0,49	01/10/2014	CDI	CAT B
CLEXXXXXXXXXX	112,67	0,74	26/03/2012	CDI	CAT B
COUXXXXXXXXXX	119,67	0,79	01/02/2010	CDI	CAT B
COUXXXXXXXXXX	147,33	0,97	03/11/1997	CDI	COMPTABLE
DAUXXXXXXXXXX	110,50	0,73	06/01/2003	CDI	CAT B
DOMXXXXXXXXXX	95,33	0,63	03/12/2012	CDI	CAT A
FERXXXXXXXXXX	104,00	0,69	01/09/2020	CDI	CAT A
FERXXXXXXXXXX	104,00	0,69	01/03/2020	CDI	CAT A
FERXXXXXXXXXX	121,33	0,80	04/10/2010	CDI	CAT B
GARXXXXXXXXXX	104,00	0,69	04/02/2019	CDI	CAT B
GIRXXXXXXXXXX	104,00	0,69	01/06/2009	CDI	CAT A
HERXXXXXXXXXX	104,00	0,69	16/01/2009	CDI	CAT B
JEAXXXXXXXXXXX	121,33	0,80	23/10/2017	CDI	CAT A
LEBXXXXXXXXXX	43,33	0,28	25/08/2015	CDI	CAT B
LONXXXXXXXXXX	104,00	0,69	06/12/2018	CDI	CAT A
MARXXXXXXXXXX	104,00	0,69	11/12/2017	CDI	CAT B
MINXXXXXXXXXX	151,67	1,00	27/08/2018	CDI	RESP D'ENT.
MORXXXXXXXXXX	107,25	0,71	13/04/2016	CDI	AR. MALADIE
MORXXXXXXXXXX	104,40	0,69	22/10/2007	CDI	CAT C
NADXXXXXXXXXX	104,00	0,69	13/09/2019	CDI	CAT A
PAIXXXXXXXXXXX	110,00	0,72	25/09/2019	CDI	CAT A
PANXXXXXXXXXX	113,75	0,75	30/04/2017	CDI	CAT A
POUXXXXXXXXXX	104,00	0,69	09/07/2012	CDI	SECRETAIRE
RICXXXXXXXXXX	104,00	0,69	20/06/2016	CDI	CAT C
RIFXXXXXXXXXX	151,67	1,00	01/03/2010	CDI	TISF
ROUXXXXXXXXXX	138,56	0,91	11/06/2012	CDI	TISF
SETXXXXXXXXXX	52,00	0,34	01/01/2017	CDI	CAT A
VIAXXXXXXXXXXX	138,67	0,91	01/01/2015	CDI	TISF

Total ETP : 23,04

Mouvements du Personnel :

Intervenants : 8 entrées dont 2 catégories B, 6 catégories A.

11 sorties dont 8 catégories A, 3 catégories B.

2Ter Rue Jules Siegfried – 79000 NIORT

Tél : 05 49 79 06 16

Mail : domicile@aafp79.com

Site internet : <http://www.aafp79.org>

SIRET 78145973000052

Formations réalisées en 2020 :

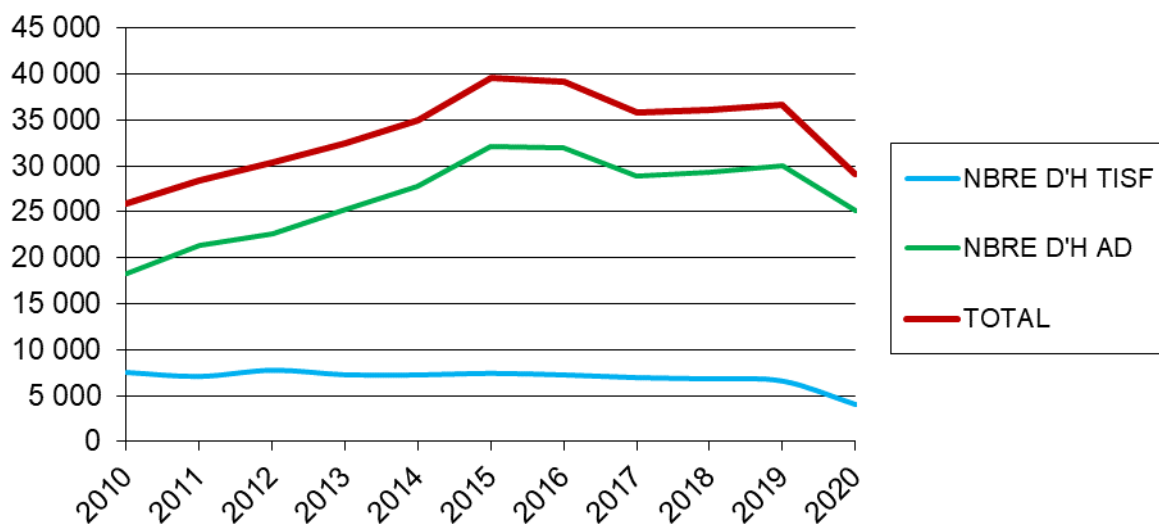
Compte tenu des conditions sanitaires, aucune formation n'a pu être organisée, en dehors de séances d'analyses de la pratique.

V- Activités et populations :

1/ L'évolution de l'activité

Les services ont été fortement impactés par la crise sanitaire, - 20.51 % par rapport à l'année 2019 : 29 103 heures.

Evolution de la répartition de l'activité globale du service

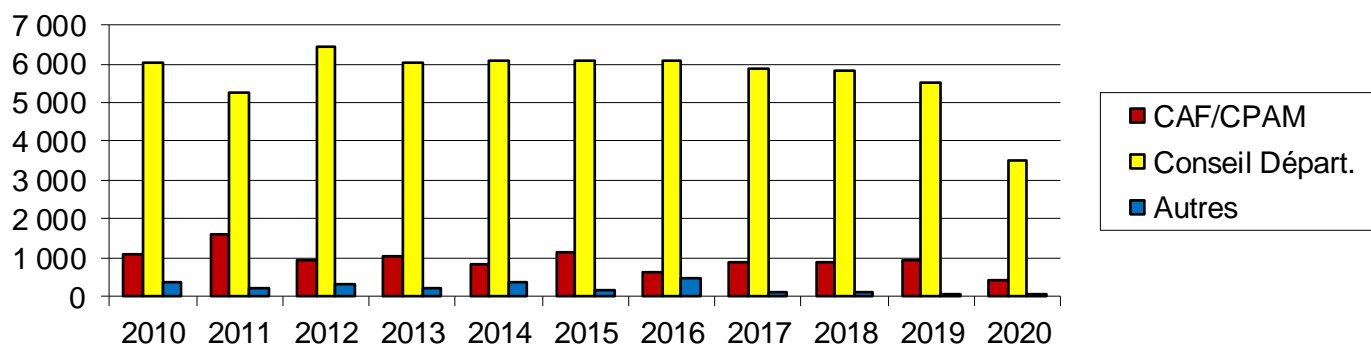


Evolution de l'activité de l'association pour le Service Familles Fragilisées

L'activité du service « Familles fragilisées » a connu en 2020 une forte diminution : -39.23 %, en raison :

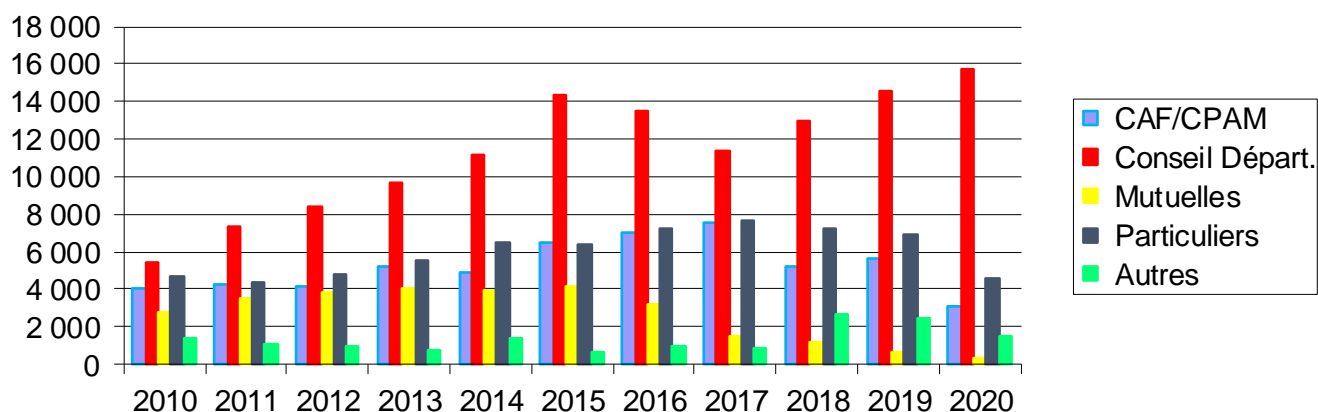
- D'un arrêt total de l'activité durant le premier confinement,
- Puis l'absence d'une TISF de manière durable (personne vulnérable en situation d'isolement),
- Et une reprise très hésitante notamment pour tous les accompagnements par la CAF, qui subit la plus forte diminution : - 55.37 %.

ACTIVITE PAR FINANCEURS TISF



Evolution de l'activité de l'association du Service Personnes âgées/ Personnes en situation de handicap/ Maintien à domicile

ACTIVITE PAR FINANCEURS AD



Tél : 05 49 79 06 16

Mail : domicile@aafp79.com

Site internet : <http://www.aafp79.org>

SIRET 78145973000052

L'activité globale de ce service a diminuée de 16.44 %, mais la répartition par financeur reste très différente :

- Tout comme les années passées, les missions effectuées dans le cadre des prises en charge par les mutuelles ont diminué, -49.27%, ce qui reste en cohérence avec les axes stratégiques de gestion engagés depuis quelques années,
- Les autres baisses d'activité s'observent auprès des accompagnements des particuliers sans aide financière (-33.59%), des caisses de retraites (-39.75%) et de la CAF (-45.27%), les craintes liées au contexte sanitaire expliquent ce phénomène,
- En revanche, les activités réalisées auprès des personnes bénéficiant d'un accompagnement par le Conseil Départemental ont connues, malgré les conditions sanitaires difficiles et le manque de personnel, une augmentation de 8.16% (en raison du maintien des activités pendant tous les temps de confinement (hors ménage) et priorité donnée par le service pour ces accompagnements).

2/ Evolution des caractéristiques des publics accompagnés.

L'objectif est ici d'apporter des éléments de compréhension supplémentaires quant à l'évolution des demandes liées à l'APA et à la PCH.

Evolution du nombre de bénéficiaires APA (plan d'aide et dépassements) rapporté aux heures réalisées

	Nombre de personnes accompagnées	Nbre d'heures réalisées dans le cadre des plans d'aide	Nbre d'heures Réalisées en dépassement du plan d'aide	Heures réalisées en moyenne / bénéficiaire
2016	54	7 086.25	406.25	138
2017	43	5 669.5	597.25	145
2018	44	6 962.5	500.25	169
2019	60	9 044.5	302.25	155.75
2020	68	9 795.25	292.50	148.35

Le nombre de personnes accompagnées a augmenté de 13.33%. Pour autant, la moyenne des heures effectuées pour chaque bénéficiaire continue de baisser : -4.75%. Cette évolution s'explique par une baisse des heures accordées par le Conseil Départemental essentiellement auprès des personnes âgées.

Evolution du nombre de bénéficiaires en situation de handicap rapporté aux heures réalisées

	Nombre de personnes accompagnées en APCH	Nombre d'heures réalisées	Heures réalisées en moyenne / bénéficiaire
2016	9	3 877	430.78
2017	8	3 141	392.63
2018	10	3955	395.5
2019	13	3 641.25	280.01
2020	14	4 592.75	328.05

Le nombre de bénéficiaires accompagnés, ayant un financement APCH, a un peu augmenté au cours de l'année passée (+7.69%), ainsi que la moyenne d'heure mensuelle réalisée auprès des personnes : +17.15%.

	Nombre de personnes accompagnées en APH	Nbre d'heures réalisées	Heures réalisées en moyenne / bénéficiaire
2016	21	1 379	65.67
2017	14	1 237.25	88.38
2018	15	1 159.75	71.46
2019	15	1 130.25	75.35
2020	18	974.25	54.13

Le nombre d'usagers accompagnés dans le cadre de l'APH a également légèrement augmenté +20%, mais le nombre d'heures réalisées par bénéficiaire a en revanche diminué : -28.16%.

NB : Certains usagers peuvent à la fois apparaître en tant que bénéficiaire de l'APCH et de l'APH.